

Communiqué de presse

Paris, le 5 novembre 2024

L'INRS relance sa campagne de sensibilisation vers les jeunes salariés : #MortelTonTaf

Du 4 novembre au 15 décembre, l'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) lance une nouvelle campagne de sensibilisation à destination des jeunes salariés.

Si les jeunes actifs ne représentent que 22 % des salariés, ils comptabilisent à eux seuls 31 % des accidents du travail. Et c'est lors de la période de transition de l'école vers la vie active que cette population, à la fois jeune et nouvelle dans l'emploi, est la plus vulnérable. C'est pourquoi les jeunes au travail sont la cible de la nouvelle campagne lancée par l'INRS, #MortelTonTaf, initiée en 2019.

Campagne media digitale et opération spéciale « influenceurs »

Durant 6 semaines, des contenus ciblés vers les jeunes de 18-25 ans sont diffusés sur les **réseaux sociaux** : Facebook, Instagram, TikTok et LinkedIn, pour leur faire découvrir le dispositif **#MortelTonTaf** ! Trois réseaux d'influence avec leurs communautés respectives de jeunes

« followers » complètent la campagne : vidéo courte, interview, story..., autant de formats variés pour inciter ce public à découvrir les messages de prévention sur mortal-ton-taf.fr

Une fois sur le site internet, on retrouve les épisodes de « **La web-série qui va te sauver la vie au travail** », animée par l'humoriste Inès Reg, autour d'idées reçues sur les risques professionnels : « Les accidents ça n'arrive qu'aux autres ! », « Bien équipé, il ne peut rien m'arriver », « La prévention, c'est compliqué ! » ...

Pour interpeller les jeunes salariés sur les nombreux risques auxquels ils peuvent être exposés en entreprise, un autodiagnostic sous forme de quiz, leur est d'abord proposé. **Bruit, alcool et drogues, stress, risques routier et chimiques, troubles musculosquelettiques et chutes** : à chaque risque correspond une page thématique avec infographie pédagogique, informations à connaître,

interlocuteurs incontournables en entreprise et conseils pratiques.



L'objectif n'est pas de fournir un contenu exhaustif sur la prévention des risques professionnels, mais de **permettre aux 18-25 ans d'acquérir des réflexes de prévention pour éviter les accidents du travail et maladies professionnelles.**

Enfin, la campagne est aussi relayée vers les professeurs de lycées professionnels et de CAP, acteurs stratégiques de la prévention auprès des futurs travailleurs.

Cette nouvelle campagne de l'INRS s'inscrit dans la continuité de [la campagne nationale Accidents graves et mortels](#) du ministère chargé du Travail, lancée en octobre 2024.

Sensibilisation et formation des jeunes salariés à la prévention des risques professionnels

Une étude épidémiologique de l'INRS, intitulée « [Accidentologie des jeunes travailleurs](#) », a révélé que les moins de 25 ans, formés aux sujets de santé et sécurité au travail pendant leur scolarité, ont deux fois moins d'accidents du travail que les autres jeunes.

L'INRS propose ainsi différents dispositifs pour sensibiliser cette population :

- Concours vidéo « [De l'école au travail, à vous de filmer](#) » à l'attention des élèves de collèges, lycées professionnels et centres de formation d'apprentis (CFA).
- [Challenge Health at work](#) destiné aux étudiants de 2^e cycle (niveaux Bac+4 et Bac+5) inscrits dans de grandes écoles et universités françaises.
- La [démarche TutoPrev'](#) pour accompagner les futurs salariés et nouveaux embauchés en entreprise.

A propos de l'INRS : L'Institut national de recherche et de sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS) est une association loi 1901, créée en 1947 sous l'égide de la Cnam, administrée par un Conseil paritaire (employeurs et salariés). De l'acquisition de connaissances jusqu'à leur diffusion, en passant par leur transformation en solutions pratiques, l'Institut met à profit ses ressources pluridisciplinaires pour diffuser une culture de prévention dans les entreprises et proposer des outils adaptés à la diversité des risques professionnels. L'action de l'INRS s'articule autour de quatre missions complémentaires : études et recherche, assistance, formation, information. L'INRS, c'est aujourd'hui 550 collaborateurs répartis sur deux sites : à Paris et en Lorraine. L'INRS est financé par la Sécurité sociale – Accidents du travail / Risques professionnels.

Contacts presse :

Marie-Eva PLANCHARD - 01 40 44 14 40 - marieeva.planchard@inrs.fr

Caroline TONINI - 01 40 44 31 64 - caroline.tonini@inrs.fr

SUIVEZ-NOUS

